

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 4. — Octobre-Novembre 1929

SOMMAIRE

Vente et Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunion du Conseil du 23 octobre.
2. Excursion à Port-Royal.
3. Mariages. — Naissances. — Décès.
4. Nouveaux membres de l'Association.
5. Prix de l'Association. — Examens et Concours.
6. Changements d'adresse.
7. Accusé de réception de colisations.
8. Chorale.
9. Cours de Sténo-Dactylo.
10. Avis.

II. Société de Bienfaisance

1. Réunion d'octobre et Réception des enfants.
2. Cercle Amical d'octobre.

III. Notes et Informations

1. Cours de l'Académie de Droit International de La Haye.
2. Cours de Puériculture.
3. Adresses utiles.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

Tarif des annonces :

75 francs par page et par numéro.

50 francs par 1/2 page.

25 francs par 1/4 de page.

S'adresser pour la publicité à Mme DELZANT, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil, 7^e.

Vente du Lycée Molière

au profit de la Société de Bienfaisance
Le mercredi 4 et le jeudi 5 décembre
de 2 heures à 6 heures

Nous demandons instamment à toutes nos compagnes de participer à notre vente comme vendeuses ou acheteuses. Les moindres dons ou objets envoyés, pour garnir les comptoirs, par celles qui ne pourraient venir seront reçus avec reconnaissance.

Prière de les adresser à Mme la Directrice, Mlle H. Weil, présidente de l'A., 2, rue de la Muette, ou de les déposer chez le concierge du Lycée, avec la mention : *Vente de Charité*.

Réunions du mois

Samedi 14 décembre, Thé en l'honneur de Mlle Scott, professeur honoraire.

Jeudi 19 décembre, à 3 heures, Arbre de Noël.

Prière d'envoyer au Lycée les jouets et objets destinés à la décoration de l'arbre, les lundi 16 et mardi 17 décembre.

Jeudi 9 janvier, à 5 heures, Réunion de Bienfaisance.

Dimanche 8 décembre et 12 janvier, à 2 heures, Cercle amical.

L'Assemblée générale de l'Association des Anciennes Elèves

aura lieu le jeudi 30 janvier, à 2 heures 1/2, et sera suivie d'un thé.

Le Bal de l'Association est fixé au 3^e samedi de février (15 février).

La Bibliothèque est ouverte les 1^{eres} et 3^{es} VENDREDIS (15 novembre ; 6 et 20 décembre ; 3 et 18 janvier). Les 2^{es} et 4^{es} SAMEDIS (23 novembre ; 7 et 21 décembre ; 11 et 25 janvier). 2^e jeudi (9 janvier), de 5 à 6.

I. Association des Anciennes Élèves

Réunion du Conseil du 23 octobre

Le Conseil s'est réuni le 23 octobre, sous la présidence d'honneur de Mme la Directrice, et la présidence effective de Mlle H. Weil.

Mme Thirion, encore absente de Paris, nous a écrit que « c'eût été pour elle un grand plaisir de revoir toutes « ses filles », et qu'il lui fallait des devoirs bien pressants à remplir pour répondre si rarement à leurs invitations ».

Mme Delzant, Mlles Kauffmann et Bouteille, Mme Kerguélen, Mlles Courtin, Hérart, Mme Jeangirard, Mlles Maury, Picard et Turpin assistaient à la réunion.

Nous avons regretté l'absence de Mlle Noël, notre dévouée bibliothécaire, qui s'est excusée de nous manquer, ainsi que celle de Mlle Romand, qui n'était point rentrée à Paris, et de Mme Rubin.

C'est la question de la prochaine Vente, figurant à l'ordre du jour, qui a été abordée la première. La Vente aura lieu, cette année, les mercredi 4 et jeudi 5 décembre.

Mme Turpin, absorbée par le prochain mariage de son fils et de lourdes occupations familiales, ne peut ni diriger le comptoir des anciennes élèves, ni envoyer de cartes comme nous l'espérons. Notre présidente va écrire immédiatement à nos anciens professeurs et à un certain nombre d'anciennes élèves susceptibles de nous amener des acheteuses pour leur demander leur concours. Ce qui importe autant que l'organisation matérielle du comptoir, qui sera toujours assurée, c'est le renouvellement de sa clientèle.

Mme la Directrice nous communique la lettre de remerciement d'une de nos compagnes à qui l'Association avait envoyé 500 fr. au début de l'été. Cette jeune fille étant retombée malade, nous lui envoyons, pour l'aider à continuer à se soigner, 1.000 fr. donnés à l'Association par un ancien professeur du lycée, resté anonyme et auquel le Conseil adresse ses plus chaleureux remerciements.

Mme Delzant soumet enfin à la délibération du Conseil, les propositions émises à une récente réunion des présidentes d'A. parisiennes qui s'est tenue à la Maison des Lycéennes, et où elle a représenté le Lycée Molière.

1° Un bal commun à toutes les A., remplaçant les bals particuliers de chacune, dont les frais et les bénéfices seraient partagés également.

À l'unanimité les membres présents déclarent qu'il ne peut en être question cette année, la salle étant déjà retenue pour le 3^e samedi de février, date fixée pour notre bal. D'une manière générale le bal commun risquerait de détruire le caractère d'intimité auquel nous tenons particulièrement. Pourtant, à côté des bals particuliers on pourrait parfaitement faire l'expérience d'un bal commun, pourvu qu'il soit en fin d'année scolaire.

2° Des excursions ou promenades communes à plusieurs Associations ont également été proposées.

Là encore, notre Conseil pense qu'il n'y a aucun avantage à être trop nombreuses pour certaines visites, mais acceptant déjà pour nos excursions les mères, sœurs ou amies de nos anciennes compagnes, nous sommes toutes disposées à accueillir à titre individuel, les membres d'autres A. lorsqu'elles voudront se joindre à nous.

3° La question du Service de Placement a été agitée, certaines déléguées avaient souhaité qu'il fût confié à une secrétaire appointée assurant une permanence plus fréquente.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons envisager de consacrer une somme importante à rémunérer une secrétaire. D'ailleurs, le Service, assuré bénévolement, 99, rue de Prony, par Mmes Dreyfus et Meyer (Racine) nous donne toute satisfaction.

Le résultat de ces délibérations sera communiqué à la prochaine réunion des présidentes des A. parisiennes, et nous pensons que c'est une excellente chose que de fournir à celles-ci l'occasion de se rencontrer, de coordonner leurs activités et de collaborer dans l'intérêt de toutes les lycéennes. Depuis longtemps nous réclamions ces réunions et nous espérons qu'elles continueront.

Excursion à Port-Royal

Bien avant une heure, le jeudi 17 octobre, un groupe joyeux d'élèves et d'« anciennes » emplissait le hall du lycée. Toutes, nous avons accueilli avec enthousiasme la perspective d'une excursion à Port-Royal, et précédées de Mmes Jeangirard, Jourdan, Rigaud, Parcot, qui avaient bien voulu se joindre à nous, de Mlle Weill, notre active et dévouée présidente, nous nous engouffrâmes bientôt dans l'autocar qui stationnait devant la porte.

Le temps était particulièrement favorable, et nous pûmes apprécier, sous un clair soleil d'automne, le charme délicat de ces paysages des environs de Chevreuse. Ayant mis pied à terre, à l'entrée d'un sentier ombragé, nous nous engageâmes sur la route qui mène aux ruines de Port-Royal, déjà troublées par la beauté sauvage du site, le silence pesant qui y règne. Sur un vieux pont moussu, à l'orée de la « solitude », Mlle Jourdan voulut bien réveiller quelques-uns des souvenirs dont ces lieux sont pleins et nous dire la vie recueillie des « Messieurs » qui s'y retirèrent et des religieuses qui y prièrent.

Un long arrêt dans le petit musée, reste de l'abbaye, devant lequel les bustes de Pascal et de Racine semblent monter la garde, nous permit de contempler à loisir certaines des pièces émouvantes qu'il renferme : le testament de Racine, quelques pages des « Pensées », les portraits de Philippe de Champaigne, le buste en cire de la mère Angélique. Puis, par le chemin des bois, nous gagnâmes les Granges. Grâce à l'obligeante recommandation d'une de nos camarades, nous fûmes fort aimablement reçues et pûmes, tout à loisir, visiter la maison. Enfin, après un arrêt devant le noyer de Pascal, le puits, témoin de tant d'expériences, nous reprîmes le chemin du retour avec quelque regret que le temps se soit enfui si vite.

Et nous nous séparâmes, enchantées de cette précieuse journée et de la moisson de souvenirs cueillis sur la trace de cette communauté où l'on trouvait, selon le mot de Sainte-Beuve, « un sourire de dévotion, une fleur d'imagination ».

(Extraits de la causerie de Mlle Jourdan sur Port-Royal).

« Port-Royal est un lieu saint. S'il nous est difficile de voir dans le vallon de Port-Royal « un affreux désert », ce n'est pas pour admirer un beau paysage, de belles ruines, que nous venons ici. A l'endroit où s'élevèrent les bâtiments du couvent

de Port-Royal, où s'étendaient ses jardins, il n'y a plus rien que des souvenirs ; et ce qui nous émeut, c'est de penser qu'ici ont vécu, se sont succédé pendant cent ans — 1609-1709 — tout le XVII^e siècle, des hommes et des femmes qui ont glorifié Dieu et honoré l'humanité par leurs vertus héroïques ; les Religieuses de Port-Royal, les Messieurs de Port-Royal, confesseurs et solitaires. Ils avaient une haute raison, de nobles sentiments, l'amour ardent du vrai et du caractère ; les circonstances de leur vie ont porté ces belles qualités jusqu'au sublime. »



(Rappel du premier effort de cet esprit héroïque : La journée du Guichet ; ses conséquences pour la mère Angélique, la famille Arnould, le couvent de Port-Royal, la société du XVII^e siècle).



« La vie à Port-Royal. — La vie à Port-Royal était austère. La dévotion n'y était point tendre et fleurie. La mère Angélique parle avec quelque dédain de ces chapelles où tout est « parfums, plissures de linges et bouquets ». A Port-Royal, pas de fleurs, pas d'images ; quelques peintures de Ph. de Champaigne, qui était père de la sœur Catherine de Sainte-Suzanne. Le jardin ou plutôt la cour du cloître était le cimetière des Religieuses ; on y voyait des croix et des plaques de marbre noir. A Port-Royal, on observait la pauvreté, l'humilité, l'obéissance, le silence, la pénitence, une clôture exacte. Pas un instant d'oisiveté. Les deux formes essentielles d'activité étaient la prière, l'office et l'éducation des enfants. On disait matines (à deux heures du matin), puis prime, sexte, none, vêpres et complies.

Cette vie austère n'était pas sans douceur. Port-Royal a été passionnément aimé, et, en nous plaçant au seul point de vue humain, nous pouvons le comprendre.

Tout ce qui trouble dans le monde était absent de Port-Royal. Préoccupations d'argent ? On ne possédait rien qu'en commun et on était heureux de la pauvreté ; différences de conditions sociales ? On avait le sens de la seule, vraie et souhaitable égalité : l'égalité dans la vie spirituelle. Rachetés du sang de Jésus-Christ et également poussés à la vie éternelle, on se soumettait avec joie aux différences de condition voulues par Dieu ici-bas et on se souvenait du mot de l'Évangile : celui qui veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre serviteur.

Surtout c'est là qu'on savait aimer. Toutes les joies du cœur,

qu'on cherche si douloureusement, et presque toujours en vain dans le monde, on les trouvait là. Là on était sûr d'aimer qui était digne de l'être. Là, sans rien demander en échange de ce qu'on donnait de son cœur, on était comblé. Lorsque la sœur Jacqueline de Ste-Euphémie Pascal entra à Port-Royal, elle eut quelques difficultés avec son frère et sa sœur, et elle se désolait de la déception qu'elle éprouvait à leur endroit. Elle les aurait crus meilleurs, et elle s'en serait crue plus aimée. La mère Angélique lui dit alors avec sagesse et bonté : il ne faut pas exagérer : ils vous aiment et ils sont bons et droits *autant qu'on peut l'être dans le monde*. Ne vous aigrissez pas contre eux, mais remerciez Dieu qui vous a fait la grâce de connaître le monde et d'y renoncer.

Enfin cette communion totale de pensée, de sentiment, de volonté, si difficile à réaliser dans les affections les plus étroites du monde se trouvait naturellement et parfaitement réalisée là.

A bien des moments de la vie de Port-Royal, on a l'occasion de sentir cette communion si douce dans la joie et dans la douleur.

La mère Agnès entre au réfectoire en déliant sa ceinture, pour annoncer à ses Sœurs, sans rompre le silence, la délivrance de M. de St-Cyran, prisonnier depuis cinq ans à Vincennes : les visages sont éclairés d'un même rayonnement, d'une même joie « sans paroles et sans dissipation » et les prières et les actions de grâce monteront vers Dieu d'un seul cœur.

Quand les Religieuses de Port-Royal perdirent M. de Sacy, qui avait été consacré pour elles, avait dit sa première messe dans leur église, à 37 ans, et pendant les trente-quatre années qui suivirent avait été « l'âme et la règle vivante de leur maison », les amis du dehors conduisirent son corps à Port-Royal ; les solitaires et les amis du vallon le reçurent, et, l'ayant revêtu de ses vêtements sacerdotaux, dans son cercueil ouvert le portèrent à la chapelle. Après que les religieuses, contenant leurs sanglots, eurent chanté les Psaumes ordinaires, la porte de clôture s'ouvrit pour qu'il pût descendre dans la tombe qu'elles lui avaient préparée. Le corps passa « au travers d'une longue haie de saintes religieuses (1) », « plus brillantes de charité que des cierges qu'elles tenaient dans leurs mains ». On le porta lentement pour qu'elles pussent regarder, une dernière fois, les traits d'un visage qu'elles ne devaient plus voir, et « témoigner leur profond res-

(1) Voir le récit de Ste-Beuve.

pect par des inclinations que chacune faisait lorsqu'il passait devant elle ». Puis l'abbesse, la mère Angélique de St-Jean, cousine germaine de M. de Sacy, l'ayant baisé, ordonna qu'on rendit à la terre ce qui appartenait à la terre. Quinze jours après, dans la soixantième année de son âge, elle mourut. Dix jours plus tard mourait M. de Luzancy, son père, qui avait partagé la vie de M. de Sacy depuis que, chassé de Port-Royal par la persécution, il vivait à Pomponne ; puis devait mourir la sœur Christine Briquet... Et Fontaine, secrétaire de M. de Sacy, inconsolable de sa mort, pouvait écrire : « Je rougissais, moi qui croyais l'avoir toujours aimé, de ne le suivre pas, comme ces personnes dont l'amour avait été fort comme la mort. »

(Autre aspect des vertus héroïques de Port-Royal : la persécution, ses angoisses et la mort de Jacqueline Pascal. Dernière persécution : 1709. Noble et ferme attitude des vingt-deux dernières religieuses, dont la plus jeune était âgée de cinquante ans et de leur Prieure, la mère Du Mesnil).

« Il ne nous appartient pas de juger si les Messieurs de Port-Royal représentaient bien, dans leurs opinions sur la difficile question de la grâce, la saine tradition de l'Eglise, si les Religieuses de Port-Royal ont eu tort ou raison de se refuser à signer le Formulaire. Mais faire tous ses efforts pour accomplir un devoir de loyauté qui déchire le cœur, comme la mère Angélique, supporter avec courage et dignité toutes les souffrances, toutes les privations pour satisfaire à ce qui s'impose comme un devoir de sincérité, ainsi que l'ont fait la mère Angélique de St-Jean et tant de mères et de sœurs et lorsqu'on croit s'être trompé sur ce droit même de la meilleure foi du monde, en avoir, comme Jacqueline Pascal, un regret mortel, c'est bien là de l'héroïsme et ce qui excite dans nos cœurs admiration et enthousiasme. C'est pourquoi, au bout de plus de deux siècles, nous revenons à Port-Royal pour exalter notre vie intérieure ; c'est pourquoi nous conservons et transmettons pieusement les souvenirs de Port-Royal, afin que les nobles qualités qui, en ce lieu, ont été portées au sublime et manifestées avec éclat : haute raison, loyauté, fermeté ne cessent de reflourir. »

Mariages

Mme Turpin, membre honoraire de l'A., professeur honoraire au Lycée, nous fait part du mariage de son fils, M. André Turpin, Ingénieur des Arts et Manufactures, avec Mlle Gilberte Loric.

Mme Pareot, membre honoraire de l'A., économiste du Lycée, nous fait part du mariage de sa fille, notre compagne, Mlle Marcelle Parcot, avec M. Louis Schœffler.

Nous prions Mmes Turpin et Parcot de bien vouloir agréer nos plus sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur pour les nouveaux époux.

Nous apprenons également le mariage de :

Mlle Germaine Tapissier, avec M. Jean Bouillon.

Mlle Andrée Gautier avec M. Henri Lion.

Mlle Jeanne Odier, ancien membre de l'École Française de Rome, avec M. Francesco Bignami, docteur en médecine, assistant à l'Institut pathologique de Rome.

Mlle Jacqueline Abenheimer avec M. Henri Dorfner, croix de guerre.

Mlle Blanche Campbell-Dévigne, avec M. Nelson Fosyth-Caldwell, de Cincinnati (Ohio).

Mlle Suzanne Azoulay, licenciée ès lettres et en droit avec M. Xavier Gravigny, avocat à la Cour de Paris.

Mlle Simone Lamson avec M. Jean Potier.

Mlle Marianne Lewin avec M. Paul Kahn, décoré de la croix de guerre.

Mlle Marie-Magdeleine de Buzlet avec M. Robert Lerolle, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Mlle Amédée Manheim avec M. George Dennery.

Mlle Jane Wolf avec M. Gaston Schwab.

Mlle Denyse Boegner avec M. Jacques Berthoud.

Nous apprenons également les fiançailles :

de Mlle Paule Lafargue avec M. Jean Portier, ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur des Mines.

de Mlle Ginette Bonafous avec M. Jean Petit.

de Mlle Simone Chassin avec M. André Cané.

de Mlle Gabrielle Hermann avec M. William Bénignus, candidat en théologie.

Mlle Berthe Simon avec M. Xavier Lasbordes.

Mlle Simone Bouclin avec M. Marcel Prouault, élève à l'École Normale Supérieure.

Nous adressons à nos compagnes nos félicitations les plus cordiales et nos sincères vœux de bonheur.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Gérard, fils de M. et Mme André Chissadon. (Suzanne Connois).

Jean, fils de M. et Mme Robert Videau (Suzanne Ceccaldi).

Philippe, fils de M. et Mme Jean Herr (Geneviève Dentan).

Alain, fils de M. et Mme Marcel Bochet (Marcelle Bonnard).

Jacqueline, fille de M. et Mme François Kerguélien (Germaine Belot).

Michel, fils de M. et Mme Louis Fontaine (Andrée Lecœur).

Claude, fils de M. et Mme René Birman (Denise Aron).

Michel, fils de M. et Mme Jean Ebersolt (Juliette Maury).

Philippe, fils de M. et Mme Leneveu (Germaine Arnould).

Nous félicitons bien vivement les heureux parents et souhaitons prospérité aux nouveau-nés.

Décès

Notre Association vient d'être douloureusement frappée par la perte de deux de ses membres :

Mlle Gabrielle Wahl qui fut l'une de nos amies les plus fidèles et dont l'active collaboration ne se ralentit que du jour où elle quitta Paris.

Mlle Marcelle Scialom plus jeune, mais aussi profondément attachée à notre Lycée et à notre Association et qui vient de mourir subitement à Genève.

Toutes celles qui les ont connues garderont pieusement leur souvenir et nous nous associons profondément aux deuils de leurs sœurs, Mlles M.-L. Wahl et Jacqueline Scialom et de toute leur famille, deuil qui est aussi le nôtre.

Nous avons appris également avec une douloureuse émotion la mort d'une autre ancienne élève du Lycée, Mlle Jeanne Blanc, enlevée à l'âge de 24 ans. Nous exprimons notre profonde sym-

pathie à sa sœur, notre compagne Mlle Suzanne Blanc et à tous les siens.

On nous fait part également du décès de :

M. Joseph Valentin, Ingénieur en chef adjoint du Matériel et de la Traction des Ch. de Fer de l'Etat, chevalier de la Légion d'Honneur, père de Mlles Denise et Colette Valentin.

Mme Vve E. Dardet, mère de Mlle Hélène Dardet.

M. Jean Van Troostenberghe, grand-père de Mlle Cécile François.

M. Robert Bernier, grand-père de Mlle Madeleine Bernier.

M. Gabiot, grand-père de Mlle Lisette Lamotte.

Mme Haté, grand-mère de Mlle Madeleine Haté.

M. Francis Bourgin, architecte honoraire du département des Côtes-du-Nord, officier de la Légion d'honneur, beau-père de Mme Bourgin (S. Brossolette).

M. Paul Landry, tué accidentellement, frère de Mmes Campinchi (Hélène Landry) et Dumas (Lætitia Landry).

M. Jean Lavoine, frère de Mlle Henriette Lavoine.

M. V. Pavot, statuaire, beau-frère de Mme Pavot (M. Cornier).

M. le général A. Ferré, oncle de Mlle Jeanne Daguillon.

Nous envoyons nos condoléances les plus sincères à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

Nouveaux Membres de l'Association

Membre honoraire

Mme Parot, professeur au Lycée Molière, 106, rue de la Pompe,

Sociétaire perpétuelle

Mlle Marg.-Marie Chalufour, 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Sociétaires

Mlles

Geneviève Bernheim, 15, rue de Siam, 16^e.

Geneviève Gregh, 25, hameau de Boulanvilliers, 16^e.

Marguerite Grimaud, 5, villa Boissière, 16^e.

Marie Maymer, 5, villa Mozart, 16^e.

Lucie Montcocol, 12, boulevard d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine
(Seine).

Jeanne Petin, 5, rue Molitor, 16^e.

Aspirantes

Mlles

Jeanne Bonnet, 19 bis, bd Delessert, 16^e.

Jacqueline Dureteste, 77, avenue de la Muette, 16^e.

Eliane Feifer, 7, avenue de Camoëns, 16^e.

Janine Hufuagel, 10, rue Freycinet, 16^e.

Mireille Labro, 9, rue Louis-Boily, 16^e.

Elisabeth Lacassie, 4, rue Gaston-de-St-Paul, 16^e.

Andrée Ménasché, 23, rue de Lubeck, 16^e.

Hélène Portal, 9, rue Géricault, 16^e.

Mannie Rivière, 4, rue de la Cure, 16^e.

Louly Salmono, 42, rue des Perchamps, 16^e.

Yvonne Terrien, 27, rue Jasmin, 16^e.

Prix de l'Association

Les prix fondés par l'Association ont été décernés de la façon
suivante :

Prix Henriette-Stoude

Mlles Henriette Jeangirard, Arlette Blanquet.

Prix Marie-Dugard

Mlle Fernande Dreyfus.

Prix Solange-Karpelès

Mlle Ella Raitz.

Examens et Concours

Nous remercions bien vivement toutes nos jeunes compagnes
qui ont bien voulu nous faire part des succès qu'elles ont rem-
portés aux différents concours et examens. C'est avec une légi-
time fierté que nous en publions la liste qui s'allonge chaque
année.

A toutes, anciennes ou élèves actuelles du Lycée, des lauréates

des facultés, à celles qui ont seulement affronté la 1^{re} partie du baccalauréat, le diplôme, ou même le certificat d'études secondaires, nous adressons nos plus chaleureuses et amicales félicitations.

Agrégation

Agrégation de mathématiques (femmes)

Mlle Nelly Raynal, reçue 2^e.

Diplôme d'Études supérieures de Langue Classique

Mlle Odile Thisse (mention honorable).

Licence en Droit

3^e Certificat confèrent la Licence

Mlle Jacqueline Mayer (mention bien), « Lauréat de la Faculté de Droit », 1^{er} prix de Droit International Privé.

2^e Baccalauréat de Droit

Mme Roquebert (L. Ballande).

1^{er} Baccalauréat de Droit

Mlles Jacqueline Denis (mention assez bien).

T. Derjavitch (mention assez bien).

O. Dubief.

M. Duvieux.

Colette Olivier.

Esther Rozanès (mention assez bien).

Colette Valentin.

Licences de Lettres

Philosophie

Certificats de Philosophie Générale et de Logique

Mlle Lise Daniels.

Langue vivante

Certificat de Licence de Langue portugaise

Mlle Françoise Lévy.

Licence d'Histoire naturelle

Certificat de Géologie (Licence homogène complète)

Mlle Hélène Dol.

Licences de Sciences

*Certificats de « Physique générale »
et de « Calcul Différentiel et Calcul Intégral »*

Mlle M. Toursel (licence homogène complète), mention assez bien.

Certificats de Physique générale et Mathématique générale
Mlle Germaine Lamère (licence homogène complète).

Certificat de Chimie générale

Mlle Thérèse Lorain (licence homogène complète).

Certificat de Mathématique générale

Mlles Simone Godde,
Brigitte Hommey,
Gabrielle Reulet.

Concours de 2^e année de l'École des Chartes

Mlle Nicole Réaumont, reçue 2^e.

Concours d'entrée à l'École des Chartes

Mlle Madeleine Lenoir.

Examen de 3^e année de pharmacie

Mlle Catherine Réaumont.

Concours d'Entrée à l'Institut de Chimie

Mlle Denise Foltzer.

Concours à l'École de Haut Enseignement Commercial

Mlles Jacqueline Lévy, reçue 5^e ; Yvonne Maurice, reçue 20^e.
Mlle Jeannine Rogé a été reçue à l'Examen de capacité professionnelle (dessinatrice en dentelles et broderie).

Nous avons appris également avec joie le beau succès de Mlle Jacqueline Marchand, fille de notre compagne, Mme Marchand (L. Bondonis), et petite-fille de notre regretté maître, M. Bondonis, qui a été reçue 1^{re} à l'École Normale Supérieure de Sèvres (section lettres).

Baccalauréats

Deuxième partie

Mathématiques

Mlles Marie-Louise Allais (mention A. B.), Jeanne Barras, Andrée Dody, Denise Foltzer, Jeanne Judalais, Renée Malinsky (mention A. B.), Yvette Ménasché (mention A. B.), Berthe Mireux (mention A. B.), Jeanne Pétin, Monique Renouard, Janine Weil (mention A. B.), Hélène Wulich (mention A. B.).

Philosophie

Mlles Ancel, d'Agiout, d'Auvergne, Boggio, G. Boucher (mention A. B.), Brieu, G. Le Brun (mention A. B.), A.-M. Cristini, M. Danon, Fernande Dreyfus (mention A. B.), Geneviève Dreyfus, Odile Drouin (mention A. B.), Dupuy, H. Gonay (mention A. B.), Gontier, Brigitte Gintreuef, Hyaffil, Klock, Laval, H. Lavoine, Leclère (mention A. B.), Myriam Le Conte (mention A. B.), Jacqueline Legendre, Denise Lévy, Jacqueline Lévy (mention B.), Marie Magnier, R. Malinsky, Mariani, Y. Ménasché (mention A. B.), G. Monette, Mireille Olivier, F. Pannier, Mina Remberg, Aline Roby, S. Stalzburg, Schneider, Seiliger (mention A. B.), Berthe Stourdzé, Annette Wapler, Claire Wapler, Martine Wernlé.

Première partie

Sciences-Lettres

Mlles Abkine, Abravanel, Coppel, de Gaalon, Gerson, Lamère (mention B.), Lartigue, Lesourd, Van Praag (mention A. B.), Russier, Scherrer, Vasset (mention A. B.), Floresco (mention A. B.).

Latin-Sciences

Mlles Christiane Bernachon, Bloch, Bonnel, Delestraint, Colette Dibos, Suzanne Haas, Lucette Jacquot, Henriette Jeangirard (mention A. B.), Paulette Massiot, Marg. Maunoury (mention B.), Marie-Jeanne Maunoury (mention A. B.), M. Reynaud, M.-T. Royer (mention A. B.), N. Schwartz (mention A. B.), Suzanne Sénès, Henriette Wernlé, M. Vossough.

Latin-Langues

Mlles Bédarrides, Budelot (mention A. B.), Casevitz (mention A.-B.), Chardenet (mention A. B.), Cristini, Jacqueline Durkheim, Garnier (mention A. B.), Girousse, Gruet (mention A. B.), Thérèse Halphen, Kagan (mention B.), Jacqueline La Fleur, May, Mirman (mention A. B.), Perreau-Pradier (mention A. B.), Pœckès, Camille Rapp, Marguerite Siegler (mention A. B.), Trachtenberg, M. Vossough, Wetterwald, Zisman.

Diplôme de fin d'Études secondaires

Mlles Elisabeth Cornut, Yvonne Maurice (mention B.), Carmen Molho (mention B.), Yvonne Strauss.

Certificat de fin d'Études secondaires

TROISIÈME I

Section A : Mlles Tatiana Krilitchevsky (mention B.), Béatrice La Fleur, Josine Neuskens, Louise Renard, Cécile Schlumberger (mention B.), Geneviève Couturier, Geneviève Germain, Claude Gratzmüller, Eveline Hackett, Elisabeth Hue, Suzanne Lemit (mention B.), Anne Lévy (mention B.), Aimée Protassieff, Françoise Sarrut, Hélène Seiliger (mention T. B.), Suzanne Judalais, Marcelle Salvat, Léa Mansour, Z. Obboff.

TROISIÈME II

Section A : Mlles Janine Bonnet, Eliane Feifer, Jacqueline Frébé, Marie-Louise Hahn, Elisabeth Lacassie, Ginette Lemercier (mention T. B.), Suzanne Lorain, Hélène Portal, Louly Salmono, Yvonne Terrien.

TROISIÈME III

Section B : Mlles Anna Allen (mention B.), Simone Deligny, Irène Dorochevsky, Irma Doubossarsky, Béatrice Dubois, Lydie Franck, Denise Gontier, Huguette Goullard, Solange Hervieu, Yvonne Labbé, Jacqueline Ménassé, Nadine Rosemberg, Anita Simon (mention B.), Claire Trainé.

Section Diplôme : Mlles Anne-Rose Ebersolt, Ludmila Glück, Jacqueline Vincent.

Changements d'adresse

Mme René Ozouf (M. Brossolette), S. P., 1, rue d'Illiers, Chartres (Eure-et-Loir).

Mlle Giselle Halff, 48 bis, rue d'Auteuil, 16^e.

Mme Gravigny (S. Azoulay), S. P., 133, rue Blomet, 15^e.

Mme R. Wolff (G. Emden), S., 94, avenue de Suffren, 7^e.

Mme R. Birman (D. Aron), S., 96, route de Strasbourg, Caluire (Rhône).

Mlle Jeanne Mautoy, S., 8, rue d'Angervilliers, Versailles (S.-et-O.).

Mme F. Portal (G. Burgaz), S. P., 20, avenue Bosquet, 7^e.

Mme Florentin (M. Chaumont), S., 5, rue du Temple, Enghien-les-Bains (S.-et-Oise).

Mlle Marg.-Marie Chalufour, S. P., 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Accusé de Réception de Cotisations

Sociétaires : Mmes Marchand-Bondois, Poirier-Chevallier, Saglier ; Mlles Marguerite Bondois, Elise Bondois, Geneviève Bernheim, Marguerite Grimaud, Gabrielle Reulet, Odile Thisse, Marcelle Toursel.

Aspirantes : Mlles Jacqueline Ménasse, Jeanine Bonnet, Jacqueline Duretteste, Eliane Feifer, Janine Lacassie, Andrée Ménasché, Hélène Portal, Nanine Rivière, Louly Salmono, Yvonne Terrien.

Chorale

Les séances de la Chorale ont repris tous les samedis à 4 heures, depuis le 3 novembre. La collaboration des anciennes élèves et des élèves actuelles du Lycée, sous la direction si compétente et si dévouée de Mme Mausoy, donne les meilleurs résultats. Nous invitons les anciennes que la musique intéresse à se faire inscrire nombreuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Georgette Kauffmann, 33, rue du Ranelagh.

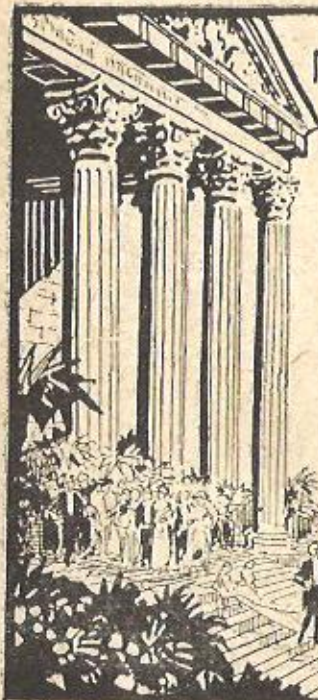
Cours de Sténo-Dactylographie

Mlle Denise Lévy a repris ses cours de *Sténo-Dactylographie* qui ont lieu au Lycée, *tous les mardis*, de 4 à 5 h. pour la *Sténo*, et de 5 à 6 pour la *Dactylographie*. Prix du cours : 30 francs par mois.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Mlle Denise Lévy, 26, Boulevard St-Germain.

Avis

Notre compagne, Mlle Madeleine Bernard, 13, rue Cortambert, 6^e, Jardinière d'enfants diplômée du Collège Sévigné, nous informe qu'elle donne des leçons et organise des petits groupes de « Jardins d'Enfants », 11^e, 10^e et 9^e.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ

PRADEL & C^{IE}

44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

*Décorations & Marquises aux Églises
et aux Domiciles.. Garnitures de Plantes
et Fleurs - Voitures automobiles..*

Imprimerie de luxe, gravure, Lithogr^m, typogr^m

— Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Litré	02-32
	02-33
	27-13

II. Société de Bienfaisance

Réception des enfants retour de vacances et réunion de bienfaisance d'octobre

Le jeudi, 10 octobre, nous avons convié nos bambins, rentrés au bercail, à venir faire admirer leurs bonnes mines. Sur les 46 familles dont les enfants ont pu, grâce au lycée, partir en vacances, 30 se sont empressées de venir nous voir ce jeudi ; plusieurs mamans ne purent se présenter, retenues par leur travail, ainsi que des jeunes filles qui, d'ailleurs, devaient venir au Cercle Amical, deux jours plus tard. Mlle Maury et Mme Stein, toujours fidèles au poste, reçurent chacune 9 de ces familles et purent ainsi, tout en s'entretenant avec elles, se rendre compte des résultats obtenus. Pour sa part, Mlle Scott, qui, depuis qu'elle a plus de loisirs, consacre encore plus de temps à notre Société de Bienfaisance dont elle est vraiment « l'âme », accueillit 12 familles. Mlle Suzanne Feist s'occupait du vestiaire, car à la rentrée on a besoin de chaussures, de tabliers, de vêtements chauds. Aussi combien sont précieux les dons que l'on nous fait, telles ces cinq robes de jeunes filles données par une de nos dévouées collaboratrices et qui firent des heureuses parmi nos invitées du Cercle.

Plusieurs mamans nous apportent joyeusement les sommes promises par elles pour aider à payer les deux mois de pension de leurs enfants ; l'une donne 300 fr., l'autre 350 fr., une autre même 450 fr. Elles comprennent très bien qu'elles doivent un peu participer aux frais, dans la proportion naturellement où elles le peuvent et sont vraiment heureuses de nous apporter ce qu'elles ont pu économiser pendant l'absence de l'enfant. Car il est des cas où nous devons payer intégralement les pensions comme dans la famille H. où vient de naître un petit frère et à qui nous n'avons rien demandé.

Au point de vue résultats, la satisfaction est unanime à l'endroit de l'Œuvre de la Chaussée du Maine que dirige d'une façon si parfaite et si dévouée Mme J.-C. Roux. Tous nos enfants en reviennent enchantés et ne demandent qu'à y retourner. La petite Jeannine B., âgée de 13 ans 1/2, a gagné 5 kgr. durant son séjour dans la Manche, à la Maison-Bleue. Elle est maintenant trop grande pour y retourner l'an prochain, mais comme

c'est une enfant très sérieuse et qui prépare son brevet d'institutrice au cours complémentaire, elle nous confiait naïvement son rêve d'y retourner comme surveillante !

Nous voudrions que l'enthousiasme fût le même quant au Préventorium du Haut-Jura, où malgré le dévouement de Mlle Lemerle, l'hygiène, la propreté paraissent avoir été en défaut. Les petites L., qui y avaient été si heureuses l'an dernier et dont les parents nous avaient supplié de les y renvoyer, sont revenues bien portantes, certes, mais moins bien soignées, le linge en mauvais état...

D'une manière générale, et c'est un mouvement que nous apprécions beaucoup et que nous encourageons et facilitons chaque fois que nous le pouvons, les mères de famille demandent à partir avec les enfants, soit dans leur famille, soit dans une petite localité, pas trop éloignée de Paris, où le père peut venir du samedi au lundi. Elles aiment surveiller elles-mêmes leurs enfants et, surtout, peuvent ainsi faire profiter de l'air pur les tout-petits à qui il est encore impossible d'aller en colonie.

Il est des cas où rien ne remplace la mère, tel l'accident survenu à la petite Paulette G., âgée de 4 ans, qui, en arrivant à Vendôme, eut une crise d'appendicite si aiguë qu'on dût l'opérer immédiatement d'urgence à chaud. On peut penser à l'affolement de la mère si l'enfant avait été confiée à des étrangers ! A Vendôme, elles n'ont pu naturellement avoir droit à la gratuité des soins et les frais de l'opération et du séjour en clinique se sont montés à 2,500 fr. Mme G. a de suite payé 500 fr., la sœur de l'enfant, qui est sa marraine, a donné la même somme ; le reste doit être payé par mensualités de 100 fr. Mais c'est une bien grosse somme à mettre de côté chaque mois pour une famille nombreuse et nous avons promis d'aider. Il y a d'ailleurs d'autres dépenses imprévues, ce dont nous nous sommes occupées pendant la réunion qui suivit la réception des enfants.

Nous avons dû donner 300 fr. à Mme S. dont la jeune fille a eu un accident cet été. En descendant du train, dans une petite gare de Bretagne, elle s'est fracturée la cheville. La Compagnie d'Orléans s'est engagée à lui payer la moitié des frais et la banque où elle est employée lui garde son emploi et (ce qui est tout à l'honneur de cette jeune fille) lui paie intégralement les 3 mois de repos forcé qu'elle a dû prendre.

Mme F., que nous avions perdue de vue depuis quelque temps, nous a demandé un secours pour sa fille tombée malade et là aussi nous avons aidé (200 fr.).

Un secours également à la famille V., à qui nous avions

donné 500 fr. au moment des vacances, afin que la mère, veuve, puisse partir avec ses trois enfants dans sa famille en Bretagne. Déjà bien pauvre, elle n'a pas hésité à ramener sa vieille mère que le fils ne voulait plus nourrir ; c'est encore une nouvelle charge pour elle, car elle est asthmatique et souffre du cœur ; là encore, une aide régulière est à prévoir.

En résumé, les vacances de nos enfants et de nos mères de famille ont été très bonnes. Nous aurions pu en dire de même de celles de nos jeunes filles, si nous n'avions appris une mort qui nous a beaucoup attristé ; la petite Simone P. a succombé des suites d'une tumeur à la hanche ; elle souffrait déjà beaucoup au début de l'été, mais elle désirait tant quitter Paris que nous avions aidé à son départ. Elle a dû revenir à Paris, où elle est morte à l'hôpital ; c'était une charmante enfant de quinze ans, elle venait au Cercle et nous l'aimions beaucoup !

Parmi nos invitées du Cercle Amical, quelques-unes ont pu partir grâce à l'œuvre de Mlle Korn, dont les « Maisons » sont inappréciables. Parmi celles-ci se trouvait Paulette M., qui a fait un séjour à Onival ; son ravissement, nous dit-elle, elle ne peut nous le décrire : elle voyait la mer pour la première fois. Il faut se rendre compte de la valeur, non seulement physique mais aussi morale, de ces *10 jours* de vacances dans la longue année de travail ; être jour après jour « dans la chaussure » et pendant 10 jours, respirer, s'étendre sur le sable, grimper sur les rochers, se baigner dans la mer, patauger comme un enfant, se sentir vivre corps et âme !

Ce n'est qu'en voyant de près ces résultats si satisfaisants qu'on se rend compte de l'effort qu'il faut faire chaque année pour assurer ces départs. C'est le moment d'y songer ! Voici venir notre vente annuelle de décembre ! Il faut se rappeler que c'est grâce à son bénéfice que nous pouvons arriver à secourir enfants, jeunes filles, malades. Il faut venir acheter..., vendre..., envoyer des cartes..., donner !... C'est si bon d'aider ! La reconnaissance que témoignent ces pauvres gens est la plus douce récompense ! Il fallait voir, à ce jeudi de retour de vacances, le sourire radieux d'une jeune fille infirme qui habite la maison ouvrière de la rue Boileau, qui ne sort jamais que dans un fauteuil roulant. Grâce au Lycée, elle avait pu, pour la première fois de sa vie, voir la campagne !

Cercle Amical

La réunion d'octobre, première de la rentrée, amène toujours de nouvelles recrues. Cette année encore, nombreuses furent les fillettes, qui, grâce à leurs 13 ans révolus, voient s'ouvrir les portes du « Cercle »... et se fermer celles de « l'Arbre de Noël ».

Elles furent 36 cette fois-ci, jeunes filles et fillettes, à se retrouver dans le cadre si accueillant de notre lycée. Nous avions dû désertier notre salle habituelle, on y arrangeait le chauffage. Mlles Scott et Maury, Mme Mansoy, Mlles Valério, Duret, Kauffmann et L. Lévy étaient présentes. Nous avons regretté infiniment l'absence de Mlle Schlessler, souffrante, et de M. Romand, retenue loin de Paris. La bibliothèque a toujours du succès, le chant aussi, le trousseau moins... Il faudra peut-être songer à en transformer un peu le règlement et son fonctionnement. Nous réglerons tout cela en novembre avec l'avis des jeunes intéressées.

Nous aimerions beaucoup voir plus d'Anciennes Elèves à ces réunions. Elles pourraient nous faire profiter de leurs talents, ou même tout simplement de leur présence qui serait très salubre à nos « jeunes filles » !

C'est ce rapprochement « amical » qui a caractérisé dès le début notre cercle ; nous souhaitons en continuer la tradition, et adressons dans ce but un nouvel appel aux « jeunes anciennes » et aux aspirantes.



MAISON FONDÉE EN 1797

Livraison en Sacs Plombés

CHANTIERS DES ARMES DE FRANCE

DU GARDE NATIONAL ET DU VOLTIGEUR RÉUNIS

ED. RIZIER

42 ET 44, C^o de Breteuil

Tél. Ségur 07-15 PARIS. 7^e

III. Notes et Informations

Cours de l'Académie de Droit International de la Haye

Notre compagne, Mlle Aline Chalufour, qui a eu la bonne fortune de suivre à La Haye, en juillet dernier, les cours de l'Académie de Droit International, a bien voulu nous envoyer quelques notes fort intéressantes dont nous la remercions vivement.

**

La Haye, juillet 1929.

Dimanche, 7 juillet. — 11 heures du matin, à la gare du Nord. L'Étoile du Nord démarre lentement, emmenant vers la Hollande beaucoup d'illustres membres de la Chambre de Commerce Internationale qui se rendent à leur assemblée annuelle, ainsi qu'une modeste étudiante des cours de l'Académie de La Haye ; l'après-midi n'est pas terminée, que le train me dépose dans la gare vide et propre de La Haye, d'où je me rends en quelques minutes à la plage de Scheveningen, que les événements du mois d'août rendront familière au grand public.

Lundi, 8 juillet. — C'est au Palais de la Paix que s'ouvrent les cours de l'Académie de Droit International, en leur septième année ; la série s'ouvre le matin par une brillante conférence de M. le pasteur Marc Boegner sur les missions protestantes et les problèmes juridiques qu'elles soulèvent. J'examine l'auditoire et je remarque un très grand nombre de crânes complètement rasés qui ne peuvent appartenir qu'à des Allemands ; très peu de femmes, beaucoup de gens à l'air sérieux, mais sympathiques ; ce seront mes compagnons de cours pendant un mois, dont beaucoup deviendront des amis.

Un thé, le premier jour, réunit professeurs et étudiants, et les Hollandais qui dirigent l'Académie se multiplient pour présenter tout le monde et créer, dès le début, une atmosphère de cordialité qui se fera sentir pendant tout notre séjour. Je me trouve avec la fille du pasteur français de La Haye, ainsi qu'un Belge, un Canadien Français et un Roumain que j'ai, pour ainsi

dire, annexés, seuls représentants de la France à ces cours, qui sont pourtant un vivant témoignage de notre prépondérance à l'étranger. Personnellement, je ne m'en plains pas, parce que je pénètre dans un milieu composé surtout de gens de l'Europe Centrale : magistrats, avocats d'Allemagne, jeunes diplomates de Pologne, de Hongrie et des Balkans, et que je jouis beaucoup de ces connaissances nouvelles (pas un Anglais, ni un Américain, on parle surtout français et allemand au Palais de la Paix de La Haye), mais je regrette que plus de compatriotes ne profitent pas de cette occasion.

Une certaine routine s'établit : les cours, le matin, puis le bain à Scheveningen pour les paresseux qui ne l'ont pas pris au lever ; les purs se réfugient à la bibliothèque qui est admirablement fournie pour tous les sujets qui nous intéressent, installée avec confort dans une des ailes du palais. De ses fenêtres, on n'aperçoit que le haut des grands arbres du parc et on n'entend que les oiseaux, c'est idéal pour travailler.

Après déjeuner, on revient, avec plus ou moins d'assiduité, suivre les cours de l'après-midi, où, malgré l'éloquence du grand professeur autrichien, plus d'une tête somnole doucement.

La plupart des soirées se passent à Scheveningen où l'on regarde le coucher du soleil des fenêtres du Nurhaus ou du pavillon du Club mis à notre disposition ; on y danse beaucoup aussi ; les jeunes filles sont en grande minorité, ce qui n'a rien de désagréable.

Les séances ouvertes de la Cour permanente de Justice Internationale nous font quelquefois délaissier les cours ; M. Paul-Boncour plaide pour la France dans l'affaire des Zones franches et M. Locoz, de Genève, parle au nom de la Suisse ; le débat est des plus passionnants.

Les Hollandais, qui continuent à être aussi charmants qu'hospitaliers, nous emmènent en excursion aux environs ; tout d'ailleurs, dans ce joli pays aux dimensions restreintes, paraît proche : Delft et ses canaux, Rotterdam et son port, Amsterdam et ses musées, Leiden et son université. On nous fera aussi assister à des régates qui ont lieu sur un lac exquis tout encombré d'îlots riants, de moulins, de « boat-houses », à l'entrée des rivières, tant et si bien qu'on ne sait plus trop si les voiles ne marchent pas au milieu des prairies et si les vaches ne nagent pas dans les canaux !

Juillet tire trop vite à sa fin pour ceux d'entre nous qui ne peuvent assister aux cours du mois d'août, également faits par des spécialistes du droit international, venus de tous les coins du

monde, et d'où l'on tire beaucoup de nouveaux aperçus, de questions déjà familières et de très précieuses indications pour des recherches futures.

On m'a écrit, car j'étais à Genève au mois d'août, que la Conférence de La Haye avait démoralisé les cours, parce que tout le monde s'improvisait journaliste et tâchait d'entrer dans les coulisses du Binnenhof ; alors, je ne regrette pas d'avoir suivi les cours de l'Académie de Droit International au moment où le Palais de la Paix n'était pas agité par les questions politiques et je termine en encourageant celles de mes compagnes qui font du droit, à profiter d'un séjour aussi intéressant, d'une possibilité de contact avec nombre d'étrangers intelligents et distingués, contact propre à créer ce qui est tellement à l'ordre du jour, un esprit européen.

Aline CHALUFOUR.

Note. — Les personnes qui désirent suivre les cours de La Haye n'ont qu'à écrire à l'Association des Auditeurs, Académie de Droit International, Chambre n° 50, Palais de la Paix, La Haye (Hollande). Les cours sont gratuits et on peut séjourner à La Haye pour des prix raisonnables.

Cours de Puériculture

Le cours de Puériculture, de M. le Professeur Lereboullet, à l'Hospice des Enfants Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau, a commencé le jeudi 7 novembre à 10 heures et continuera chaque jeudi à la même heure.

Ce cours est destiné aux dames et aux jeunes filles.

Des démonstrations pratiques auront lieu le même jour, de 9 h. à 10 h., avec la collaboration du personnel de l'Institut de Puériculture.

Cet enseignement est gratuit, mais le nombre des élèves étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au Laboratoire (Hospice des Enfants Assistés), tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h. à 11 heures.

Adresses utiles

Rappelons à celles d'entre nous qui cherchent des emplois ou qui ont à en offrir qu'elles peuvent s'adresser au service de *Placement de l'Union, 99, rue de Prony, le vendredi après-midi, de 14 à 17 heures et le mardi matin, de 10 à 11 heures.*

Elles peuvent également s'adresser à *l'Entente Universitaire, Maison des Etudiantes, 14, Boulevard Raspail, mardi et jeudi, tél. Fleurus 36-13.*

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ

Installations d'appartements et magasins
Fournitures de lustres et lampes, sonneries
Location et vente d'aspirateurs à poussière
radiateurs, etc...

Installations et fournitures de T. S. F.
et téléphone

Adressez-vous au Téléphone V. D.

Vous serez vite et bien servis !

Remise de 5 0/0 en se recommandant du Lycée
45, avenue de La Motte-Picquet, PARIS (XV^e)
Téléphone : Ségur 51-20

Le Gérant : A. COUÉSLANT.